

EXPORT des Trophées 2013 éco-entreprises



bpifrance



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 juin 2013

L'ADEME, bpi france et UBIFRANCE ouvrent les inscriptions de la 3^{ème} édition du Trophée export des éco-entreprises

Sous le parrainage de Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur

Pour la troisième année consécutive, l'ADEME, bpi france et UBIFRANCE organisent les Trophées export des éco-entreprises. Les PME candidates à l'édition 2013 peuvent dès à présent déposer leur dossier. Depuis 3 ans, ces Trophées permettent de récompenser les plus belles réussites à l'international des éco-entreprises françaises. Cette année, un nouveau prix, celui du regroupement à l'export, permettra de distinguer l'initiative de plusieurs éco-entreprises engagées dans un projet export commun. Les trophées seront remis à l'occasion du salon Pollutec Horizons 2013, et bénéficient cette année du parrainage de Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur. Les entreprises intéressées par la démarche ont jusqu'au 23 septembre 2013 pour déposer leur dossier de candidature.

Les éco-technologies sont l'une des filières d'excellence françaises sur lesquelles les pouvoirs publics ont décidé de mettre l'accent à l'export. Elles constituent une part significative de l'un des quatre axes prioritaires de l'offre française à l'intérieur – la famille « Mieux vivre en ville » - définie par la ministre du Commerce extérieur. Actives dans le domaine de la protection de l'environnement, des énergies alternatives ou encore de l'efficacité énergétique, les PME et ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) de cette filière répondent à des besoins universels et à des enjeux internationaux. L'export représente pour elles un puissant levier de développement et de rayonnement des savoir-faire dans ces domaines.

Afin de distinguer les plus belles réussites de ces entreprises à l'export, l'ADEME, bpi france et UBIFRANCE organisent depuis trois ans les Trophées export des éco-entreprises. Pour l'édition 2013, quatre prix seront décernés lors d'une cérémonie à l'occasion de Pollutec Horizons 2013 :

- **Prix du dynamisme à l'export**
Il récompense la meilleure performance à l'export d'une éco-entreprise
- **Prix de l'innovation à l'export**
Il récompense le succès à l'export d'une éco-technologie innovante
- **Prix Jean Claude Oppeneau* - Coup de cœur du Jury :**
Il récompense une éco-entreprise qui se démarque par le potentiel de son innovation à l'export.
- **Prix du groupement à l'export (nouveau pour l'édition 2013)**
Il récompense une éco-entreprise pour son implication dans un effort collectif sur un projet à l'international (hors R&D).

« La bataille pour l'emploi et l'économie est une priorité absolue de l'action gouvernementale. Dans ce contexte, l'export est plus que jamais une nécessité pour trouver de nouveaux relais de croissance. Tout le sens de mon engagement consiste à projeter nos entreprises pour conquérir des parts de marchés hors de nos frontières. Il existe au sein de nos PME et ETI un dynamisme économique et des capacités d'innovation recherchés par nos partenaires économiques. Les éco-entreprises en sont un parfait exemple. Ces trophées rendent hommage aux femmes et aux hommes engagés au quotidien pour la réussite des éco-entreprises françaises à l'international. L'exemplarité de leurs lauréats et de leurs nominés doivent être une source d'inspiration pour l'ensemble de cette filière », expose Nicole Bricq.

Toutes les PME et ETI françaises relevant des secteurs du développement durable (biodiversité et paysage, bruit et vibrations, déchets, dépollution des sols, eau, efficacité énergétique, énergies renouvelables, gestion environnementale, mobilité durable, qualité de l'air et limitation des odeurs, risques environnementaux, urbanisme durable...) peuvent y prendre part et présenter leur démarche export.

Pour ce faire, elles peuvent dès à présent :

- Télécharger le formulaire de candidature aux Trophées Export des éco-entreprises sur le site internet du Trophée (www.ubifrance.fr/trophees-export),
- Le demander par e-mail à l'adresse : trophee.export@ubifrance.fr

Le formulaire dûment rempli devra être envoyé par email à l'adresse : trophee.export@ubifrance.fr avant le 23 septembre 2013 minuit.

* **Jean-Claude Oppeneau** : Ancien expert international de l'ADEME et du ministère de l'Environnement, Jean-Claude Oppeneau, a fortement contribué tout au long de sa carrière à la reconnaissance des thématiques environnementales, en France et à l'étranger. Très apprécié pour ses qualités de cœur, il était également reconnu pour ses grandes compétences techniques et son talent pour découvrir et promouvoir les éco-entreprises françaises innovantes à l'international.

Contact presse :

ADEME : Tel : 01 49 09 27 47 – Courriel : ademepresse@tbwa-corporate.com

bpifrance : Vanessa Godet – Tel : 01 41 79 84 33 – Courriel : vanessa.godet@oseo.fr

UBIFRANCE : Clément Moulet – Tel : 01 40 73 35 31 – Courriel : clement.moulet@ubifrance.fr

A propos de l'ADEME :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
www.ademe.fr.

A propos de bpifrance :

Créée par la loi du 31 décembre 2012, bpifrance est la banque publique d'investissement, issue du rapprochement d'OSEO, du FSI, de CDC Entreprises et de FSI Régions. Ses deux actionnaires sont l'État et la Caisse des Dépôts. Elle a pour vocation de garantir le financement, de la trésorerie aux fonds propres, des PME et des ETI, ainsi que d'entités de taille plus importante à dimension stratégique pour l'économie française. Elle représente un interlocuteur unique des entrepreneurs dans chaque région pour tous leurs besoins en financement et en investissement. Elle assure en outre des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à l'export et à la croissance externe.

A propos d'UBIFRANCE :

UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, est un établissement public industriel et commercial placé sous la tutelle du ministre de l'Economie, des Finances, du ministre du Commerce extérieur et de la Direction Générale du Trésor.

UBIFRANCE dispose d'un réseau de plus de 1400 collaborateurs multiculturels en France et dans le monde - 80 bureaux présents dans 70 pays - dédié à l'accompagnement des PME et ETI à l'export.

UBIFRANCE est également le gestionnaire de la formule V.I.E (Volontariat International en Entreprise).

www.ubifrance.fr